



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2023, a adopté une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024.

Les séances se tiendront à **19 h 30** aux dates suivantes :

Le mardi 6 février 2024
Le mardi 12 mars 2024
Le mardi 2 avril 2024
Le mardi 7 mai 2024
Le mardi 4 juin 2024
Le mardi 2 juillet 2024
Le mardi 3 septembre 2024
Le mardi 1^{er} octobre 2024
Le mardi 5 novembre 2024
Le mardi 3 décembre 2024

Les séances auront lieu à la salle Madeleine-Lahaye, située au 500, montée de l'Église, à L'Île-Bizard, à l'exception de la séance du mois de juillet qui se tiendra à la résidence Vent de l'Ouest située au 4500, boulevard Jacques-Bizard, à Sainte-Geneviève.

Toute personne désirant poser des questions lors d'une séance est invitée à consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve>

Les séances du conseil d'arrondissement sont diffusées en direct sur YouTube à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/user/ibsgMTL>

DONNÉ à Montréal
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,
ce 15 décembre 2023.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza